

tirés du pays basque, et qui portent avec eux leur certificat d'origine, passionnés les spectateurs parisiens, qui goûtent de plus en plus ce plaisir exotique.

Aux Variétés, les Camélions, ou 60 ans en 60 minutes, pièce historique en six actes et demi, précédée du Pays des Borne.

La troisième représentation du Groom a confirmé et même surpassé le succès des premières.

SPECTACLES DU 25 AOUT.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — La Chute de Séjan. OPÉRA-COMIQUE. — D'Harmant.

VARIÉTÉS. — Les Compatriotes, les Camélions, Carabas. GYMNASÉ. — Maurice, la Belle-Mère.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX. Par M. VINCENT, avocat. PRIX : 6 FRANCS.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES GRIÈVES.

Paris MAISON RUE PLUMET. Etude de M. BELLAND, avoué à Paris, rue du Pont-de-Lodi, 5.

Versailles PROPRIÉTÉ Ville-d'Avray. Etude de M. AUBRY, avoué à Versailles, rue de la Cathédrale, 2.

Adjudication le jeudi 13 novembre 1849, heure de midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de Versailles.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

Paris MAISON RUE DE LA TOUR-DAUVERGNE. Adjudication en la chambre des notaires de Paris, sise place du Châtelet, le 28 août 1849, à midi.

AVIS.

Une insertion faite dans les journaux judiciaires, à la date du... courant, annonce l'état de liquidation judiciaire de M. J. PANIER.

Vente en l'étude et par le ministère de M. YVER, notaire à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 6, le lundi 27 août 1849, deux heures de relevée.

DIFFAMATION.

Etude de M. DELAUNAY, avoué à Corbeil. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS. Le Tribunal civil de première instance du 4^e arrondissement du département de Seine-et-Oise.

M. Peigné, avocat de M. Vincent, a conclu à ce que ce dernier fût renvoyé de la plainte portée par M. Gratiot, et que celui-ci fût condamné aux frais de l'instance.

AVIS AUX VOYAGEURS.

MAISON MEUBLÉE À PARIS, CITE D'ORLÉANS, boulevard St-Denis, 18. JOLLES CHAMBRES, dans les prix de 20, 30 et 40 fr. par mois.

juges suppléants ayant voix délibérative à cause de l'empêchement de MM. Silvestre et Sainte Marie, juges tenant l'audience publique de police correctionnelle à Corbeil, le 8 juin 1849.

L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE.

Pour les écoles du Gouvernement, dirigée par M. DUVIGNEAU, ancien élève de l'École Polytechnique, auteur du Guide de l'Aspirant à l'École de Saint-Cyr.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

Capital social : DOUZE MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS. A Londres, 26, Cornhill; à Paris, 41 bis, rue de Provence.

SAINT-CLOUD.

Départs du quai d'Orsay, tous les dimanches, pour Saint-Cloud, du beau vapeur CALIXTE, n° 9, 12, 2, 4 et 6 heures 1/2.

ON DESIRE en l'étude de MM. Fortin, Joubert et D^s Granges, rue Montmartre, 148.

BAISSE DE PRIX.

Ce ne sont pas de petits vins nouveaux du Cher, d'Argenteuil, de la Touraine ou de la Basse-Bourgogne; mais bien d'excellents vins vieux de Bordeaux, que fournit, à raison de :

AVIS AUX VOYAGEURS.

On trouve au dépôt de la MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC de MM. RATTIER et GIBAL, 4, rue des Fossés-Montmartre.

LES DENTS SEYMOUR.

LES DENTS SEYMOUR de leur inventeur SEYMOUR, chirurgien-dentiste, 8, rue Castiglione, ont obtenu une préférence générale.

SIROP ANTI-NERVEUX.

au CASTOREUM, contre les névralgies, migraines, maux de nerfs, spasmes, l'hystérie, l'asthme, les toux nerveuses, les coliques menstruelles et celles de l'estomac.

VÉSICATOIRES. CAUTÈRES.

Entretien parfait sans causer de douleur. Taftetas, compresses, serre-bras, pois élastiques.

AVIS.

Toutes les Annonces de MM. les Officiers ministériels, de quelque nature qu'elles soient, celles relatives aux Sociétés commerciales, aux Compagnies de Chemins de fer, doivent être déposées directement au bureau de la Gazette des Tribunaux.

Toutes les Annonces industrielles et Réclames sont également reçues au Bureau du Journal.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1849, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

SOCIÉTÉS. Suivant acte reçu par M. Trépage, notaire à Paris, le 11 août 1849, enregistré le 12.

TRIBUNAL DE COMMERCE. LIQUIDATIONS JUDICIAIRES. (Décret du 22 août 1849).

PRODUCTION DE TITRES. Messieurs les créanciers de dame veuve BOUQUIN, ten. hôtel garni, avenue de la Bourdonnais, 49, sont invités à produire leurs titres de créances.

RÉPARTITION. Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur LAMBERTE (François), entrepreneur de maçonnerie, à la Chapelle, rue Doudeauville, 11, peuvent se présenter chez M. Geoffroy, syndic, rue d'Argenteuil, 41.

Décès et Inhumations. Du 22 août 1849. — M. Schier, 64 ans, Allée d'Antin, 1. — Mlle Lais, rue de Valenciennes, 76.